## **Patrimoine rural**



Place de l'Eglise

En parcourant la campagne, on rencontre de nombreuses « croix » que chacun de nous connait ou a déjà vues le long des routes de notre village.

Notre petit patrimoine rural, en comporte plusieurs :

- Place Pagnon, une croix avec Christ et une inscription « retraite de 1859 » .
- Route des Bordes, une croix en fer forgé avec à sa base un cœur et deux anges « croix de la rose ».
- Rue de la Source, une croix en en fer forgé posée sur un monument en pierre où à l'intérieur de celui-ci repose une vierge.
- Une ouverture à la base laisse supposer la présence d'un ancien puits.
- Place de l'Eglise, une croix sur socle en fer peint.
- Route de Béou, une croix face à la fontaine.

On trouve des croix aux entrées des villes et des villages, sur les places, au carrefour

des rues, plaquées contre les maisons et, même à l'intérieur des propriétés.

Pourquoi sont-elles là ? Que représentent-elles ?

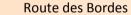
La croix est un signe de protection très représenté du 16ème siècle à nos jours. Témoin de la piété des campagnes, la croix a toujours été chargée de symboles, même avant l'ère chrétienne, dans toutes les croyances.

Les plus anciennes ont été détruites lors de la révolution française ou rasées par les armées ennemies pendant les conflits.

Sur les places, elles pouvaient être un lieu de justice. Les croix de chemin étaient implantées en bordure de voirie, souvent à l'emplacement d'un lieu de culte païen. Autrefois, les croix de chemins et leurs abords étaient considérés comme des lieux d'asile inviolables.



Route de Béou « Fontaine »

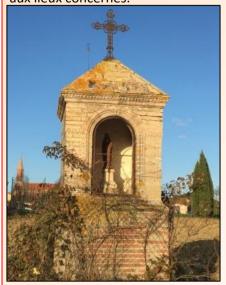


Lorsqu'une croix était érigée dans un champ en bordure d'un chemin, elle servait à protéger les récoltes.

Certaines croix limitaient les communes, les seigneuries, les juridictions religieuses.

C'est aussi un lieu de mémoire. Elles rappellent la plupart du temps un évènement particulier survenu à cet endroit. Ce peut être, par exemple, une mort violente ou un sauvetage. Elles peuvent être aussi érigées en remerciement pour avoir épargné un village lors des épidémies de peste par exemple.

Ces monuments étaient un symbole pour les populations et aussi une façon d'attirer les bonnes grâces des dieux ou de conjurer le mauvais sort. Les croix de campagne revêtent plusieurs formes de sens mais elles décrivent toujours à leur façon le passé des lieux. Leur présence est révélatrice d'évènements oubliés de notre histoire ou d'autres secrets propres aux lieux concernés.



Rue de la Source

Nous regrettons de ne pas disposer d'un historique précis rattaché aux croix de Gargas, certaines rappelleront aux anciens, ou à d'autres, des moments de rassemblement et de recueillement lors de diverses processions organisées dans notre village. Elle sont une partie de la mémoire vive de notre commune.



Inscription « 1859 » croix Place Pagnon



Place Pagnon





## Nº 12 Novembre 2016

#### LE MOT DU MAIRE



Vous trouverez dans ce bulletin les principales actions et décisions municipales de l'année écoulée.

Une des premières décisions de l'année a

Une des premières décisions de l'année a été le vote du budget. Pour la troisième

année consécutive, comme la majorité des communes, la commune a été impactée par la baisse des dotations de l'état, d'une part et des subventions d'autre part. Afin de maintenir le bon fonctionnement de notre commune et la pérennisation de projets importants, le conseil municipal a décidé de revaloriser les taux de nos taxes communales tout en veillant à la maitrise rigoureuse des dépenses. Les nouveaux taux restent cependant bien inférieurs aux taux des communes du canton.

L'un des dossiers majeur a été l'élaboration du Plan Local d'urbanisme (PLU). Après plusieurs réunions, le diagnostic du territoire a été élaboré ainsi que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le PADD a été débattu en conseil municipal et présenté aux Personnes Publiques Associées (PPA) (préfecture, région, Conseil Départemental, chambres consulaires, SCOT, etc. ). Le PADD sera présenté, prochainement, à la population en réunion publique. Comme tous les ans j'aurai le plaisir de revenir sur l'ensemble des dossiers en cours et sur les projets de l'année à venir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 13 janvier 2017 à 18h30 à la salle des fêtes. Le conseil municipal et moi même vous

souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. J. GIBERT

## RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population se déroulera dans la commune du 19 janvier au 18 février 2017. Votre participation est essentielle et obligatoire.

Vous recevrez la visite de Joanne Lepelletier, désignée agent recenseur. Elle sera munie d'une carte officielle. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

#### **DATES A RETENIR - SALLE DES FETES:**

13 janvier 2017 : vœux à la population à 18h30 19 février 2017 : repas de la municipalité

#### CONTACT

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous. Téléphone : 05 61 84 95 80 - Fax : 09 75 24 81 01

mairie.gargas@wanadoo.fr

secretariat.mairie.gargas@orange.fr

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU FRONTONNAIS

## Maison des jeunes intercommunale de Bouloc

Au mois de juin la maison des jeunes intercommunale a ouvert ses portes à la jeunesse du territoire de la CCF. Nos jeunes gargassiens âgés de 11 à 17 ans peuvent profiter de cette nouvelle structure. Tel 09.83.37.01.68

#### Chemin de randonnée



Après plusieurs mois de travail la commission tourisme de la Communauté des Communes du Frontonnais a identifié et valorisé des chemins pédestres sur chacune des communes de la CCF. L'inauguration du sentier de Gargas a eu

lieu le 16 octobre, les randonneurs ont pu découvrir ou redécouvrir le patrimoine, les paysages, la flore et la faune de notre territoire. Ce sentier de 10 km appelé « la Balade des 2 clochers » est une boucle qui chemine entre Gargas et Cépet.



Vous pouvez consulter le descriptif des randonnées du territoire de la CCF sur le site : www.cc-dufrontonnais.fr

### **Chantier d'insertion**



Les agents du chantier d'insertion de la CCF participent à l'entretien de la commune et ont effectué cette année divers travaux : peinture des candélabres, des portails de la cour de l'école, diverses plantations, taille de la haie du cimetière ...

#### **OPERATION TRANQUILITE VACANCES**

Vous partez en vacances, pour votre sécurité, pensez à prévenir la gendarmerie au 05 34 27 93 60, la mairie et vos voisins.

#### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 31 décembre 2016.

#### RECENSEMENT MILITAIRE

Obligatoire pour les filles et les garçons, le mois de vos 16 ans, pensez à vous faire recenser auprès de la Mairie.

### SECRETARIAT

Joanne vous accueille au secrétariat :

Lundi et Jeudi	14 h à 17h
Mardi	16 h à 19 h
Vendredi	9 h à 12 h

Bulletin réalisé et édité par la Mairie.

Responsable de la publication :
Janine GIBERT.

## **Budget communal**

#### VOTE DU BUDGET COMMUNAL ET DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2016

Le conseil municipal, lors de sa séance du 13 avril, a voté à l'unanimité le budget 2016 et le taux des quatre taxes communales. Le budget général de la commune de l'année 2016 est équilibré à 989 137 euros.

Budget de Fonctionnement Recettes-Dépenses : 668 429 euros. Budget d'Investissement Recettes-Dépenses: 320 708 euros.

#### La fiscalité

<mark>Les taux des taxes communales étant inférieurs à la moyenne des taux nationaux et à la moyenne des taux des communes de la même </mark> strate, le législateur a considéré que les communes ayant une marge de manœuvre fiscale seraient impactées plus lourdement que les autres communes en ce qui concerne la baisse des dotations. Le conseil municipal a, en conséquence, voté les taux 2016 ci-dessous : Taxe d'Habitation 12,20% - Foncier Bâti 6,87 % - Foncier Non Bâti 54,00 % - Contribution Foncière des Entreprises 14,69 %

#### Dotations de l'Etat

Les baisses des dotation de l'Etat s'accélèrent, la commune a perçu en 2016 : 70 694 € soit une perte de 11 176€ sur 4 ans.

Année :	2013	2014	2015	2016
Montant :	ntant: 81 870 € 80 465 €		76 144 €	70 694 €

#### Subventions versées aux associations en 2016

Chaque année, une subvention est versée aux associations du village afin de les aider dans leur fonctionnement :

Associations: Age d'Or Gargassien, l'ACCA (chasse): 900 € - Boléga: 900 € + 4 900 €(fête locale)

Subvention coopérative scolaire Gargas: 1 000 €

Participation classe découverte : 30 € par enfant de la commune pour le voyage scolaire école de Villariès : 360 €

### Vie scolaire

#### Rentrée scolaire



La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions. L'effectif 2016-2017 du Regroupement Pédagogique Intercommunal Bazus-Gargas-Villariès est de 189 élèves pour un total de 8 classes dont 48 enfants de Bazus, 73 enfants de Gargas et 68 enfants de Villariès. Le transport scolaire entre les trois communes est assuré et financé par le Conseil Départemental pour un coût par élève et par an de l'ordre de : 700 €.



COMMUNES	CLASSES	NBRE ELEVES	ELEVES GARGAS	TOTAL	INSTITUTRICE(EUR)
GARGAS	CM2	29	11	41	Mme FERNANDEZ
	CM1	12	4		Mme MARTIN (Directrice)
BAZUS	CE2	26	10	71	Mr COSSET
	CE1	21	10		Mme DERBIAS
	СР	24	10		Mme ROLLAND (Directrice)
VILLARIES	Grande section	25	8	77	Mme BARDINI
	Moyenne section	31	11		Mme RIQUE
	Petite section	21	9		Mme BAROUD (Directrice)
TOTAL		189	73	189	



A compter du 1er septembre 2016 le prix du repas a été fixé à 3,10 €. Une quarantaine d'élève fréquente la cantine de façon régulière. Les menus sont affichés à la cantine et adressés aux parents par mail.

#### Garderie:

La garderie municipale est assurée le matin à partir de 7 h 20 et le soir, dès la sortie des classes jusqu'à 18 h 30.

Les tarifs restent inchangés par rapport à l'année 2015-2016.



Mesdames Fernandez et Martin

### **Tournée croissants**

Chantal, Cathy, Jennifer,

et Christine

L'école de Villariès vous informe que la « tournée croissant » aura lieu le samedi 28 janvier 2017 entre 9 h et 12 h. Le bénéfice de cette vente participera au financement des projets de l'école maternelle de Villariès.

### La vie du village

#### Noël des enfants 2015



Le père Noël a installé sa ludothèque à la salle des fêtes pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Chacun a pu jouer à sa guise et apprécier le gouter offert par la municipalité sous l'oeil bienveillant du Père Noel.



Le 21 février, le repas municipal rassemblait les ainés de la commune, le personnel territorial et les élus municipaux pour une journée très conviviale.



Le 9 avril, Les «Gal'Abrials» de Saint-Sauveur ont offert une soirée de rire et de détente avec une comédie signée Francis Joffo «Vacances de rêve».

### Vœux à la population



La traditionnelle cérémonie des vœux du 15 janvier 2016, a permis aux anciens et nouveaux villageois de rencontrer leurs élus et d'échanger autour du verre de l'amitié.



Le 15 mars la municipalité, entourée des gargassiens, a déposé une gerbe au monument aux morts en souvenir du cessezle-feu de la guerre d'Algérie. Un vin d'honneur a clôturé cette

### commémoration.



Les anciens combattants, les élus, les enfants et les Gargassiens ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918. Après avoir honoré la mémoire Gargassiens morts pour la France, les élus ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

#### Age d'Or Gargassien

L'Age d'Or Gargassien poursuit son chemin et essaie d'apporter à ses adhérents de la convivialité aves ses manifestations telles que les concours de belote chaque 1er mercredi du mois, un mini loto chaque dernier mercredi du mois et 3 repas avec animation musette en cours d'année. Toutes ces activités se déroulent à la salle des fêtes du village. Nous rappelons que le club accueille toutes les personnes de plus de 50 ans. N'hésitez pas à nous rejoindre lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 17 février 2017.

Madame Puppo, présidente au 05 61 84 80 48 Madame Levejac, secrétaire au 05 61 09 55 44



**BOLEGA**: Fête locale



Les gargassiens n'ont pas mangué le rendez vous de la fête locale organisée par la BOLEGA. Les repas, les animations et les soirées musicales ont été appréciés de tous dans une ambiance estivale.

#### ACCA (chasse)



La saison de chasse 2016-2017 a avec le même conseil d'administration et pratiquement le même nombre de chasseurs.

En ce qui concerne le gibier, la population de lièvres se porte très bien et les perdreaux sont en nombre

suffisant malgré une faible reproduction due aux intempéries du printemps.

Les palombes dont le nombre de sédentaires ne cesse d'augmenter posent par contre un problème aux agriculteurs en particulier au moment des semis de tournesol. Ce phénomène ne se rencontrait pas quand elles migraient massivement. Les chevreuils sont également bien présents et l'on peut voir beaucoup de jeunes même en cette fin d'année. Le problème le plus important demeure le sanglier qui pullule à tel point que, cette année, le préfet a avancé la date d'ouverture de sa chasse au 1août. Cinq sangliers ont été abattus ce jour là sur le territoire de la commune. Un sixième a été abattu le 15 octobre près des maisons du chemin de la Bourdicole. Il pesait 111 kilos!



Danse africaine: mercredi soir de 19 h 30 à 21 h Vous pouvez joindre le professeur : Laëtitia BONNEMAIN: 06 30 43 99 16 rudylaeti@yahoo.es



Yoga tous les lundis soirs de 18 h 30 à 19 h 45 Vous pouvez joindre le professeur : Martine ROUBINET: 06 76 92 91 98 ou 05 62 79 56 67 roubinet.cyt@free.fr

## **SALLE DES FÊTES : Danse Africaine et Yoga**

